



Titre Professionnel – Formateur professionnel d'adultes (FPA)

CPF**NOUVEAUTÉ****CERTIFICATION****INTER ENTREPRISE**

Cette offre de formation
est éligible à



moncompteformation.gouv.fr



Objectif de formation

Grâce à sa double expertise pédagogique et technique, le formateur professionnel d'adultes accompagne les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Programme

Bloc 1. Concevoir et préparer la formation :

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande

Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Bloc 2. Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants :

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités

Evaluer les acquis de formation des apprenants Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Bloc 3. Accompagner les apprenants en formation :

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

Tutorer les apprenants à distance Accompagner le développement professionnel des apprenants

Bloc 4. Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises :

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Analyser ses pratiques professionnelles



Les points forts de la formation

- Des phases pratiques sur le terrain sont prévues pour vous permettre d'appliquer, dans un environnement professionnel, les compétences et concepts acquis.
- Expérimenter de manière pratique une grande diversité de modalités pédagogiques, actives, collaboratives, ludiques et digitales.
- Disposer de clés de compréhension pour mieux gérer ses groupes et motiver ses apprenants.
- Bénéficier d'un accompagnement pédagogique tout au long du parcours afin de vous guider progressivement vers la certification.
-

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnes en activité ou en recherche d'emploi, avec ou sans expérience professionnelle de l'animation de formations, qui visent à acquérir des compétences en tant que formateurs au sein d'organismes de formation ou en tant que consultants formateurs indépendants.

Durée

27,5 Jours dont 161 Heures en centre 31,5 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

7980 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz

Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun prérequis exigé par le certificateur. Compétences préalables recommandées pour répondre aux exigences de la certification : communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, maîtriser les outils bureautiques et numériques de base

→ **Niveau de sortie :** BAC+2 - Niveau 5

Modalités d'entrée

- ## Entretien individuel de conseil en formation Validation du projet professionnel

Les sessions

Bruz

- Du 16 mars 2026 au 31 mars 2027
 - Du 21 septembre 2026 au 21 septembre 2027

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Concevoir et préparer une formation Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants Accompagner les apprenants en formation Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

► BLENDED-LEARNING

Modalités d'évaluations

À la fin du parcours et pour se présenter aux épreuves du TP FPA, les compétences des candidats issus d'un parcours de formation sont évaluées par un jury sur la base de : - Un dossier professionnel - Les résultats des évaluations en cours de formation (ECF) - Une période en entreprise d'une durée de 315 h minimum - Une épreuve finale d'une durée totale de 3 h : Mise en situation professionnelle : 00 h 55 min Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury. Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale. Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort. Cette évaluation se déroule au début de l'examen. Entretien technique : 00 h 20 min Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien. Questionnement à partir de production(s) : 01 h 35 min Le questionnement à partir de productions est organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types. • Activité type « Concevoir et préparer la formation » Chapitre 1 du dossier technique + 20 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury • Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » Chapitre 2 du dossier technique + 15 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury • Activité type « Accompagner les apprenants en formation » Chapitre 3 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury • Activité type « Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » Chapitre 4 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury. Entretien final : 00 h 10 min Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 00 min

Modalités pédagogiques

Articulation du parcours entre temps de formation en présentiel, classes virtuelles et période(s) d'application en milieu professionnel pendant lesquels le formateur privilégie un ancrage par les situations professionnelles et des méthodes actives. Une période en entreprise de 315 h minimum est obligatoire afin de mettre en œuvre les compétences attendues qui seront évaluées lors des épreuves certificatives. Cette période peut prendre la forme d'un stage conventionné, de bénévolat ou d'une activité professionnelle (CDD, CDI, alternance, activité indépendante...) dans le secteur de la formation professionnelle d'adultes.

En savoir plus

Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 24/02/2026

Intitulé : Titre Professionnel (TP) - Formateur professionnel d'adultes

Code RNCP : 37275

 **SANTORO RICHARD Johanna** Entrant de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine
CCI Formation Bretagne - Site de Ker Lann - N°SIRET 350224809 00011 - N°d'activité 53531000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formation@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

